

+REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE



COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE THEME :

**« LES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT :
APPORT ET CONTREPARTIE DE L'AFRIQUE AU
DEVELOPPEMENT DE L'HUMANITE »**

KOLWEZI, LE 29 MAI 2021

RAPPORT FINAL

Pr Basile MUJINYA BAZIRAKE

1. Introduction

Sous le Haut Patronage de Son Excellence Madame Fifi MASUKA SAINI, Gouverneur a.i. de la Province du Lualaba, il s'est tenu du 27 au 29 mai 2021, un colloque international ayant pour thème : **“Les Ressources Naturelles et Environnement: Apport et Contrepartie de l’Afrique au Développement Contemporain de l’Humanité”** au Centre d’accueil Immaculata de Kolwezi dans la Province du Lualaba, avec comme objectif majeur de *contribuer à une meilleure compréhension des potentialités du continent africain en ce qui*

concerne les ressources naturelles et l'environnement. A travers cette thématique, plusieurs réflexions ont été développées pour élaborer des meilleurs modèles ou repères d'engagement de ces ressources dans différents secteurs d'activités de manière à contribuer d'une part, à l'intégration et au développement du continent, et d'autre part, à la coopération gagnant-gagnant au niveau international.

Trois cents (300) participants issus d'horizons divers y ont pris part : personnalités du monde politique, universitaire, des ONG et de la Société Civile ainsi que plusieurs hautes personnalités du monde scientifique, des Universités de Lubumbashi, Kolwezi, Kisangani, Kinshasa, Bukavu au niveau national, de l'Université de Gand, Université Libre de Bruxelles, Université Catholique Louvain-la-Neuve, Université de Mons, Université de Liège en Belgique, de l'ETH Zurich en Suisse, de l'Université Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire, de la Copperbelt University en Zambie.

2. La cérémonie d'ouverture

La séance d'ouverture du colloque a été marquée par trois allocutions: le mot de circonstance de Monsieur le recteur de l'Université de Lubumbashi, le Professeur KISHIBA FITULA Gilbert, le mot de Son Excellence Mr le Conseiller au Collège « Education et Recherche Scientifique » à la Présidence de la République et Représentant du Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat, et le mot d'ouverture du colloque par Son Excellence Madame Fifi MASUKA SAINI, Gouverneur a.i. de la Province du Lualaba.

En introduction, Monsieur le Recteur, en sa qualité du Président de la Conférence des Chefs d'établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire des provinces du Grand Katanga, a salué et remercié Madame le Gouverneur a.i. de la Province du Lualaba pour son engagement total dans l'organisation de ce Colloque dans sa capitale, Kolwezi ya Lisano. Il a insisté sur le fait que cet appui démontre la volonté du gouvernement provincial du Lualaba de compter sur les universités de Lubumbashi et de Kolwezi en tant que socle de production des connaissances pour éclairer la société et surtout les décideurs politiques face à la quête permanente de résolution des problèmes de notre société. Après avoir adressé des vifs remerciements à tous les participants, le Recteur a souligné que l'Université congolaise se doit d'être au front pour appuyer les gouvernements dans la prise des décisions éclairées sur les questions de la société en vue de l'émergence de la République Démocratique du Congo (RDC). En paraphrasant le Chef de l'Etat, le Recteur rappelle que *le peuple d'abord doit trouver son compte dans la jouissance à travers la présence des ressources naturelles de ce pays; qu'il n'est pas bon qu'il y ait autant de richesses dans notre espace alors que le peuple vit dans la misère et la précarité.* Il a conclu son allocution en recommandant que ce Colloque soit le lieu de réflexions pour penser les adéquations entre les dotations de l'Afrique et de la RDC en ressources naturelles et les contreparties que la communauté internationale doit réserver comme justes compensations à ce continent.

Le Conseiller au Collège « *Education et Recherche Scientifique* » à la Présidence et Représentant du Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat a pour sa part tenu à féliciter les institutions de l'Enseignement Supérieur et Universitaire du Haut Katanga et du Lualaba pour les performances dont elles font montre sur le front de l'enseignement et de la recherche, devenant ainsi le pool de l'excellence faisant la fierté de l'Université congolaise. Il a félicité Madame le Gouverneur a.i. de la Province et son gouvernement provincial pour leur appui à la tenue de ce Colloque. Il a reconnu que les universités congolaises doivent améliorer leurs modes de fonctionnement en s'alignant sur les standards internationaux et ainsi garder leur compétitivité dans le domaine de l'expertise quant à la résolution des problèmes sociétaux du pays. Il a souligné que les universités congolaises doivent collaborer et à l'exemple, il a félicité les deux Recteurs de l'Université de Lubumbashi et de l'Université de Kolwezi pour ce colloque coorganisé ce jour. En saluant les différentes délégations venues de plusieurs provinces de la RDC, le conseiller a conclu son mot en souhaitant plein succès aux travaux de ce colloque et en attend les recommandations à toutes fins utiles.

Dans son mot d'ouverture, Son Excellence Madame Fifi MASUKA SAINI, Gouverneur a.i. de la Province du Lualaba, a rendu hommage au Chef l'Etat pour son engagement pour la paix et la sécurité, et a invité l'assistance à observer une minute de silence en mémoire de la population de Goma victimes de la récente éruption volcanique. Elle a fustigé le paradoxe entre l'impulsion économique de la Province du

Lualaba qui tire son élan de l'exploitation minière et les problèmes de gestions des impacts négatifs qu'il engendre sur l'environnement. Elle a salué ce colloque international qui se tient dans son entité sur un thème qui vaut son pesant d'or à l'heure où la RDC assure la Présidence tournante de l'Union Africaine. Elle a remercié l'UNILU pour sa présence au Lualaba et souhaité que ces assises puissent produire des résolutions qui serviront d'outils d'aide à la décision aux décideurs locaux et africains.

3. La conférence inaugurale

La conférence inaugurale a été présentée par le Professeur Mylor Ngoy Shutcha, doyen de la Faculté des sciences agronomiques de l'Université de Lubumbashi et spécialiste en conservation de la biodiversité et restauration écologique. L'orateur a restitué l'évaluation régionale africaine (ERA) et globale sur la biodiversité et les services écosystémiques dont l'adoption a été validé par les Etats respectivement en mars 2018 et mai 2019. Il a souligné que cinq messages clés ont été produits à l'attention des décideurs : i) les actifs naturels de l'Afrique sont uniques, ii) l'Afrique est sous pression, iii) renforcer le cadre de transformation de l'Afrique, iv) l'Afrique a des options et v) le futur que nous voulons, construisons le ensemble. Le conférencier a également présenté les réflexions faites pour l'applicabilité des recommandations de l'ERA en RDC, à la fois pour l'ensemble du pays et pour l'arc cuprifère katangais (ACK). Ces cogitations ont notamment été enrichies par la conférence internationale sur la biodiversité et les services écosystémiques qui

s'est tenue à Kinshasa en 2018 (CIBES 2018) qui a proposé une task force, nommée BIOSE (Biodiversité et Services Ecosystémiques en RDC).

Il a conclu en présentant les recommandations émanant de ces différentes assises, dont voici la teneur:

Recommandations émanant de l'analyse de l'Evaluation Régionale Africaine (ERA) de la Biodiversité et des services écosystémiques réalisée par l'IPBES

- ✓ Renforcer les capacités africaines pour atteindre les objectifs de développement et mieux participer aux négociations sur les enjeux mondiaux
- ✓ S'appropriier l'agenda 2063, un cadre stratégique pour une Afrique prospère
- ✓ Inclure les connaissances des peuples autochtones et des communautés locales dans les sources importantes du savoir!
- ✓ L'Afrique devrait promouvoir les financements propres pour mieux défendre ses priorités thématiques pour son développement.
- ✓ Renforcer la cohésion entre les peuples en Afrique

Recommandations spécifiques pour la RDC et la région de l'Arc Cuprifère Katangais :

- ✓ Entreprendre des recherches multidisciplinaires et multiscalaires pour mieux appréhender la biodiversité du pays
- ✓ Financer la formation et la recherche pour atteindre une masse critique d'experts en RDC et assurer des évaluations

- ✓ Garantir une participation efficace de la RDC aux négociations internationales sur les enjeux pertinents afin de garantir les priorités thématiques du pays.
- ✓ Soutenir et financer la plateforme BIOSE (Biodiversité et Services Ecosystémiques en RDC) pour assurer les évaluations au niveau national, régional, sous-régional et global, et la conversion des résultats scientifiques en résultats accessibles aux décideurs et au grand public.
- ✓ Mieux intégrer les notions d'évaluation, de conservation et de gestion durable de la biodiversité dans tous les secteurs économiques et de la vie, y compris dans l'ensemble des opérations minières de l'ACK

4. Les travaux en panels

Les participants au colloque se sont répartis en quatre panels à savoir :

(i) Les ressources forestières; (ii) Les ressources en eaux et minières; (iii) Gouvernance juridique, politique et économique des ressources naturelles; (iv) Autres préoccupations pertinentes.

Ces travaux ponctués par des exposés et suivis des débats nourris et des travaux en plénière, ont débouché sur les recommandations dont voici la teneur sous forme synthétique:

Pour les ressources forestières

- ✓ Organiser des séances de restitution du présent colloque en milieu rural avec l'implication des autorités coutumières

- ✓ Garantir l'interdisciplinarité et une implication de toutes les parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles
- ✓ Financer la recherche pour améliorer les connaissances sur la biodiversité de la RDC, et principalement des espèces menacées, et produire des guides pratiques illustrés pour des applications dans différents domaines de la vie (agriculture, exploitation forestière, etc.)
- ✓ Créer une base de données nationale des articles scientifiques et accessibles au grand public portant sur les ressources naturelles congolaises et les diffuser au travers la création d'un site internet
- ✓ Concevoir, financer et mettre en œuvre un programme d'éducation sur la biodiversité et les services écosystémiques pour le grand public.
- ✓ Promouvoir une gestion participative des ressources naturelles et une meilleure collaboration entre les peuples autochtones, les communautés locales, les acteurs non-gouvernementaux et les services étatiques en charge de l'environnement.
- ✓ Mettre en place des politiques de conservation du complexe des tourbières de la cuvette centrale, un des réservoirs importants de carbone organique des tropiques
- ✓ Favoriser les bonnes pratiques qui limitent les émissions des gaz à effet de serre et garantissent la gestion durable des ressources naturelles
- ✓ Prendre en compte le grand potentiel de séquestration de carbone des sols dans lutte contre le changement climatique en favorisant

les pratiques qui accroissent la quantité carbone dans le sol pour atteindre l'objectif 4 pour 1000 lancée à l'occasion de la COP 21.

- ✓ Améliorer la desserte en énergie électrique et favoriser le développement des sources d'énergie alternatives pour diminuer la pression sur les ressources forestières.
- ✓ Appuyer le processus de gestion communautaires des forêts par l'octroi des titres des concessions forestières aux communautés locales.
- ✓ Assurer une meilleure intégration de la médecine traditionnelle africaine dans le système des soins de santé
- ✓ Financer le développement d'une bibliothèque spectrale des sols couvrant spécifiquement la diversité des sols d'Afrique central et de l'ACK en particulier
- ✓ Financer la cartographie fine des sols et la prédiction des propriétés de sol dans différents agrosystèmes par l'utilisation des outils appropriés de télédétection et un plan de sondage a petite maille.
- ✓ Financer l'installation d'un réseau de stations météorologique sur l'ensemble du territoire afin des fournir des données utiles et en temps réels pour soutenir l'évaluation des terres
- ✓ Doter la RDC et les institutions de recherche d'un satellite d'observation et de surveillance des ressources naturelles.

- ✓ Financer localement et faciliter l'installation des tours à flux dans les différentes forêts de la RDC (Miombo, forêts de montagnes et de basse altitudes...)
- ✓ Que le fond forestier national (FFN) mette à disposition des financements suffisants aux structures compétentes pour la mise en œuvre effective du reboisement.
- ✓ Que les décideurs fassent valoir les droits de la RDC et l'Afrique et s'assurent de la mise à disposition des fonds disponibles au niveau international pour les services environnementaux des écosystèmes.
- ✓ Que les décideurs provinciaux et nationaux assurent une évaluation périodique de la biodiversité et des services écosystémiques

Pour les ressources en eaux et minières

- ✓ Respecter les dispositions légales en matière de l'eau
- ✓ Promouvoir les bonnes pratiques d'utilisation d'eau
- ✓ Promouvoir une bonne gouvernance et actualiser l'arsenal juridique dans le secteur de pêche,
- ✓ Appuyer l'entrepreneuriat de l'aquaculture par la création des centres d'incubation soutenu par les partenaires techniques et financiers
- ✓ Promouvoir l'hydroélectricité tout en atténuant ses effets négatifs sur l'environnement

- ✓ Appuyer la recherche en vue de produire les données susceptible d'aider à la bonne prise de décision
- ✓ Mettre en application les dispositions légales qui exigent que l'exploitation minière artisanale se déroule dans les bonnes conditions hygiéniques et sécuritaires (Annexe 4 du règlement minier révisé).
- ✓ Associer l'expertise scientifique dans les négociations portant sur les ressources naturelles
- ✓ Mettre en place une commission ad hoc de suivi des recommandations de ce colloque et organiser des assises d'évaluation.

Pour la gouvernance juridique, politique et économique des ressources naturelles

- ✓ Renforcer l'arsenal juridique existant pour le développement des entités territoriales décentralisées, en parachevant le processus de décentralisation;
- ✓ Doter les entités territoriales décentralisées d'un plan de développement ;
- ✓ Appliquer le principe de soutenabilité faible privilégiant une gestion méthodique des ressources minières;
- ✓ Financer les projets de construction des infrastructures de base pour le développement;
- ✓ Créer des centres de recherche pour la gestion des ressources minières ;

- ✓ Que les ETDs trouvent un autres système de développement local avec les ressources financière qu'elles reçoivent. L'État devra dans ce cas sécuriser les banques locales afin que celles-ci préfinancent les projet des ETDs.
- ✓ Élaborer des plans stratégique pour que les minerais stratégiques profitent réellement au Congo et aux congolais.
- ✓ Promouvoir la transformation sur place des minerais stratégiques.
- ✓ L'État doit être capable de maitriser des méthodes et techniques de prospection, d'anticipation et d'élaboration de vision stratégique à cours, moyen et long terme.
- ✓ Faire de notre pays une puissance économique et militaire, capable d'assurer sa sécurité, son développement, de protéger ses ressources naturelles et d'attirer les investisseurs
- ✓ Considérer les facteurs sociaux culturels, et aussi les aptitudes à réorganiser notre espace social. Ceci pour arriver à une dynamique de changement qui contribuera à la construction d'une société congolaise de prospérité et de développement pour tous.
- ✓ Mettre sur pied un centre d'étude stratégique multisectorielle et un plan de développement pour les communautés locales.
- ✓ Inculquer la culture de la bonne gouvernance et la redevabilité des gestionnaires ;
- ✓ Promouvoir l'entreprenariat local pour valoriser nos ressources;

- ✓ La Cour des compte comme les assemblées provinciales doivent jouer leur rôle et auditer régulièrement les ETDs ;
- ✓ Les ETDs doivent publier régulièrement les fonds reçus ;
- ✓ Le Ministre de mine doit publier un arrêté portant répartition et gestion des quotités en cas de chevauchement et/ou superposition des projet miniers ;

En rapport avec d'autres préoccupations pertinentes

- ✓ Soutenir les projets initiés par les nationaux
- ✓ Favoriser la mutualisation de l'intelligence africaine par la mise en commun des réseaux de recherche
- ✓ Favoriser l'utilisation de l'expertise scientifique congolaise dans les entreprises œuvrant sur le territoire national et la faire participer dans le processus de prise de décision.
- ✓ Que les opérateurs politiques, économiques, la société civile et les communautés locales s'approprient et financent les projets de recherche initiés par les scientifiques.
- ✓ Harmoniser les lois reprises dans le code minier, foncier et forestier sur la protection de l'environnement
- ✓ Renforcer les capacités des autorités coutumières en matière des gestions des ressources naturelles
- ✓ Répertorier et protéger les savoirs traditionnels
- ✓ Utiliser le fond vert pour appuyer les agriculteurs afin d'augmenter leur productivité par l'augmentation des rendements et non des superficies.

- ✓ Face à l'absence des stratégies communes de bonne gestion des ressources naturelles africaines harmoniser les politiques des pays pour qu'ils deviennent des puissances productrices
- ✓ Elaborer des stratégies de conservation de la flore cuivre de manière concertée entre les parties prenantes pour la réhabilitation des mines et des sites pollués
- ✓ Mettre en place les mécanismes de renforcement des capacités des ressources humaines sur les questions liées à l'environnement.

*Excellence Madame le Gouverneur a.i.
de la Province du Lualaba, Auguste assemblée* tout protocole respecté, tel est le Rapport général de ce Colloque.

Je vous remercie pour votre bonne attention.